

NOTRE DESTINATION PAYS DECAZEVILLOIS VALLEE DU LOT



Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté

- NOTE INFORMATIVE n°2 du 07/04/2020

1 ► L'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté reste à vos côtés

Toute l'équipe continue :

- à vous accueillir par téléphone et à répondre par mail
- à vous renseigner dans la mesure des informations en notre possession et qui nous parviennent
- à vous informer via nos supports de communication :

- site internet : www.tourisme-paysdecazevillois.fr

- page facebook : <https://www.facebook.com/OTDecazevilleCommunaute>

2 ► L'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron (ADT) reste à vos côtés

Face à cette situation exceptionnelle, afin de vous accompagner dans vos démarches de gestion de crise ou pour répondre à vos questions, vous pouvez vous rendre sur **le site pro** avec tous les éléments pratiques !

<https://professionnels.tourisme-aveyron.com/>

Par ailleurs, **un travail collectif entre les Offices de Tourisme de l'Aveyron et l'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron est réalisé sur un programme de relance qui associera notamment une communication sur la destination Aveyron et un accompagnement des prestataires.**

3 ► Point Chaîne Thermale du Soleil – Thermes de Cransac – Informations notamment pour les hébergeurs

-Date prévisionnelle de référence de réouverture des Thermes de Cransac et des 19 autres stations thermales du groupe : **lundi 15 Juin 2020**.

-Saison thermale prolongée jusqu'au **mardi 08 décembre 2020 inclus**.

-Pour toutes questions concernant la cure, vous pouvez diriger les curistes vers la page internet de la Chaîne Thermale : <https://www.chainethermale.fr/coronavirus-covid-19>

-S'ils veulent contacter les Thermes de Cransac, ils peuvent écrire à l'adresse mail suivante : cransaclesthermes@chainethermale.fr. Une réponse leur sera faite dans les meilleurs délais ayant de nombreuses demandes à traiter.

-Rappel :

Concernant le début de la cure, privilégiez d'accueillir les curistes dans votre location, un jour différent du lundi, qui reste encore un jour très chargé de la semaine.

En effet, le lundi sur certaines périodes, les Thermes n'accepteront pas de début de cure ce jour-là, ni même les médecins pour la prise de rdv. Nous comptons ainsi sur votre concours à prévoir les arrivées de votre clientèle curiste décalées sur les autres jours de la semaine.

4 ► Point sur la déclaration de la Taxe de Séjour pour les hébergeurs

Nous souhaitons que vous poursuiviez l'enregistrement du nombre de nuitées sur la plateforme de télécollecte, même si effectivement vous ne recevez pas de clients sur cette période, renseignez : 0.

Nous invitons les hébergeurs n'ayant pas entièrement régularisé les déclarations et les reversements correspondants de l'année 2019 à le faire sur la plateforme en vous connectant à <https://taxe.3douest.com/decazeville>

Pour toute question sur la taxe de séjour, n'hésitez pas à nous contacter par mail à taxedesejour@decazeville-communaute.fr ou par téléphone au 05.65.63.06.80.

5 ► Ordonnance relative aux conditions d'annulation de voyages et prestations touristiques

Pour les hébergeurs, à ce stade de la situation, nous attirons votre attention sur la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les curistes et les touristes dont la venue sur notre territoire est très importante pour nos activités économiques.

Par conséquent, au nom de l'intérêt commun, nous comptons sur vous pour proposer, en cas de report de la cure, de nouveaux créneaux d'hébergement.

Nous comptons également sur vous, en cas d'annulation et si aucun report possible (sur 2020 ou 2021) de ne pas recourir aux frais d'annulation et de rembourser tout ou partie des arrhes, acomptes et avoirs.

Nous sommes pleinement conscients du manque à gagner engendré par cette crise sanitaire. Toutefois, la bienveillance et la solidarité de tous permettront de garantir, lors de la reprise de l'activité thermale, le retour du plus grand nombre de nos fidèles curistes. Notre image de marque est en jeu.

INFORMATION : suite à un échange direct avec la direction des Thermes de Cransac, la majorité des curistes devant venir en cure entre Mars et Mai 2020 à Cransac ont décidé de maintenir et de programmer leur cure sur des dates ultérieures.

Information Ordonnance n°2020-315 du 25 mars 2020, publiée au Journal Officiel le 26 mars 2020 relative aux conditions financières de résolution de certains contrats de voyages touristiques et de séjours en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou de force majeure.

Elle prévoit notamment que par dérogation aux dispositions en vigueur, le professionnel ou l'association **peut proposer à la place du remboursement de l'intégralité des paiements effectués, un avoir**. Le professionnel ou l'association, proposant un avoir au client, l'en informe sur support durable (courrier ou courriel) au plus tard trente jours après la résolution du contrat.

<https://www.entreprisesduvoyage.org/wp-content/uploads/2020/03/2008134Bleue-1-Conditions-de-remboursement.pdf>

Précisions de la DGE (Direction Générale des Entreprises) sur cette ordonnance dans la pièce jointe.

Sur le site internet : www.tourisme-paysdecazevillois.fr dans l'espace pro, nous mettrons à votre disposition des modèles :

- de courrier d'information pour vos clients ;
- d'avoir ;
- de proposition de courrier.

6 ► Professionnels du Tourisme de la Région Occitanie :

A vos agendas ! **Une conférence en ligne** sera proposée par l'Agence Midi Média à destination des professionnels du tourisme le **Judi 16 Avril** à 14 h sur le thème « Comment répondre aux nouvelles habitudes de consommation des touristes ? ».

Seront abordées les tendances du tourisme, résolument plus durables, plus authentiques, plus locales dans un contexte de post-confinement.

inscription obligatoire au préalable :

<https://attendeegotowebinar.com/register/29914818718201102>

7 ► Action collective initiée en faveur du « Consommer local »

Nous travaillons avec la Communauté de Communes, en tant que relais d'informations, à l'élaboration d'un document entre les Producteurs et les Commerçants d'un côté et les Consommateurs de l'autre :

- pour conforter l'approvisionnement en produits locaux ;
- soutenir l'activité commerciale locale ;
- favoriser le "Consommer Local".

Seront répertoriés les produits alimentaires de « première nécessité » (producteurs locaux, fromageries, crèmeries, boulangeries, charcuteries/bougeries, produits frais/fruits, légumes).

Ce document sera mis en ligne très prochainement sur le site internet

www.decazeville-communaute.fr

avec un lien sur le site de l'Office de Tourisme Communautaire :

www.tourisme-paysdecazevillois.fr

8 ► Agenda des manifestations de MAI-JUIN

Lors du travail préparatoire en back office réalisé par l'Office de Tourisme, les animations des mois de Mai et Juin ont été répertoriées pour la réalisation de l'agenda bimestriel sur les 12 communes de Decazeville Communauté.

Ne connaissant pas la date de reprise de l'activité dans des conditions normales, nous nous devons d'anticiper et d'intégrer les animations de Juin dans ce prochain agenda si la reprise intervenait en juin. Evolution de la situation à suivre ...

9 ► Annulation du RDV du Bien-Etre et Salon du Jeu du Dimanche 17 Mai 2020

En raison de la situation liée à la crise sanitaire du COVID-19 et ne connaissant pas la date prévisionnelle de reprise de l'activité dans des conditions normales, il a été décidé conjointement entre la Mairie de Cransac, l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté, l'Association Les Orteils au Soleil - et suite à la fermeture ponctuelle des Thermes jusqu'à mi-juin - d'annuler la manifestation pour cette année.

Elle sera reconduite en Mai 2021.

10 ► Site portail du gouvernement :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

A consulter, site officiel mis à jour régulièrement

CONTACTS OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE

Bureau de Cransac-les-Thermes : 05.65.63.06.80 Bureau de Decazeville : 05.65.43.18.36

tourisme@decazeville-communaute.fr

www.tourisme-paysdecazevillois.fr

<https://www.facebook.com/OTDecazevilleCommunaute>